

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-505357

58315



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 93264

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAOVITA MANSOURA

JVE MAKHLouki
MOHMADE

Date de naissance : 1925

Adresse : HAY DOU MA 96 RUE 10. N° 41. S. J. M

Tél. :

Total des frais engagés : 1250 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/12/21

Nom et prénom du malade : ZAOVITA MANSOURA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Comehori

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 03/02/2021



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/11/2021	cs		2100	09/11/2021 DR M. BERNARD

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	
:00171917172					1000.- DT
OPTIQUE LE BEAU COIN Bd. Moudiboukeita Bloc "J" n°70 - Casablanca GSM : 0625 27 25 92	26.01.2017	8	2		OPTIQUE LE BEAU COIN Bd. Moudiboukeita Bloc "J" n°70 - Casablanca GSM : 0625 27 25 92

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	25533412 00000000	21423552 00000000	H	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	35533411	11433553	G	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
			B	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

Docteur Nawfal HAJOULI

Maladies et chirurgie des yeux
Diplômé de la faculté de Toulouse - France

chirurgie de la cataracte (phako)

Glaucome - chirurgie des paupières

des voies lacrymales

chirurgie de la myopie (laser)

Angiographie



0522 72 73 65

الدكتور نواف حجولي

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

جراحة الجلالة - النزق (ضغط العين)

جراحة الجفون - مسالك الدموع

تصحيح البصر (لايزر)

العدسات اللاصقة

تصوير الشبكة

Casablanca, le ٢١/١١/٢٠١١ الدار البيضاء. في

Zouia Mansoura.

(- Monture + Verres :

M

OD :

+0,80 (-3,25; 105)

OG :

+0,25 (-2,25; 95)

OPTIQUE LE BEAU COIN
Bd. Moudiboukelta
Bloc "J" n°70 - Casablanca
GSM : 0625 27 25 92

Lamboell

18 Hex Dij

Dr. HAJOULI Nawfal
Optique Marocaine
22 Rue 22, 1er Etage Groupe 1
Sidi Moumen Jdid Casablanca
TAL-IPS 0522 72 73 65

22, Rue 22, 1^{er} étage, Groupe 1, Sidi Moumen jdid - Casablanca

زنقة 22، الطابق الأول مجموعه 1 (قرب التنمية البشرية) سيدى مومن الجديد، الدار البيضاء

E-mail: nawfal.hajouli@yahoo.fr

Optique Le Beau Coin



OPTIQUE LE BEAU COIN
Bd. Moudiboukita
Bloc J n°70 - Casablanca
GSM : 0625 27 25 92

Facture

No 2814

Casablanca, le : 26.07.2021

Mr (e) : ZAURTRA

MANSOURA

N° de Nomenclature :	407	
Docteur :	MANFAL	HANBALI
Monture :	OPTIQUE	5.00-
Verre :	ORMA. AN	500.00
VL :		
OD :	(-3,75 x 105) + 0,50	
OG :	(-2,25 x 81°) + 0,25	
VP :		
OD :		
OG :		
Total		1000.00
DFA MILLE DHS		
Arrêtée la Présente Facture à la Somme du:		
OPTIQUE LE BEAU COIN Bd. Moudiboukita Bloc J n°70 - Casablanca GSM : 0625 27 25 92		

Bd Moudiboukita Bloc (J) N°70 Korea - Casablanca - Tél : 06 25 27 25 92

Patente N°36612797 - IF : 50791172 - R.C : 335648 - INPE : 001719172 - ICE : 01790060000087